



Éloge de l'interdit

Interdit créateur et interdit castrateur

G A B R I E L L E R U B I N

EYROLLES

A partir de quand la transparence devient-elle de l'exhibitionnisme ? À quel moment le plaisir de manger se transforme-t-il en pulsion mortifère ? Quand le goût du risque, d'excitant et agréable qu'il était, devient-il criminel ? Répondre à ces questions, c'est poser la question des limites, c'est-à-dire de l'interdit.

Or, cet interdit aujourd'hui n'a pas bonne presse. La transparence est devenue la valeur suprême et le mystère n'a plus la cote. Il faut tout dire et tout montrer.

C'est oublier que, sans l'interdit, ni le travail de la pensée ni celui de l'imagination ne seraient possibles. C'est oublier encore que le mépris de l'interdit ne va pas sans dommage collatéral, la violence induite étant inévitable.

L'auteur choisit ici d'étudier les interdits pour ce qu'ils nous apportent. En s'appuyant sur les mécanismes à l'œuvre dans la création artistique ou le développement du jeune enfant, elle montre que les interdits sont la condition de notre épanouissement psychique et les garants de notre liberté de penser. S'il faut condamner ceux qui, pervers, agissent comme un empêchement à vivre, il nous revient aujourd'hui de transmettre à nos enfants cette capacité à penser les limites, à distinguer le licite de l'illicite...

GABRIELLE RUBIN est psychanalyste, membre de la Société psychanalytique de Paris et auteur notamment de *Pourquoi on en veut aux gens qui nous font du bien* (Payot, 2006) et *Il faut sauver les pères* (Payot, 2008).



Éloge de l'interdit

Interdit créateur et interdit castrateur

Groupe Eyrolles
61, bd Saint-Germain
75240 Paris cedex 05

www.editions-eyrolles.com



Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée notamment dans l'enseignement, provoquant une baisse brutale des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée. En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'Éditeur ou du Centre Français d'Exploitation du Droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

© Groupe Eyrolles, 2011
ISBN : 978-2-212-54709-2

Gabrielle Rubin

Éloge de l'interdit

Interdit créateur et interdit castrateur

EYROLLES



Sommaire

Introduction.....	1
Chapitre 1 – Origine de l’interdit : des animaux et des hommes	11
Interdits innés et interdits sociaux	11
L’interdit, garant de notre liberté	16
Un interdit fondateur : l’inceste	18
La soumission à l’instinct	20
Instinct et pulsion	22
Stratégies de survie.....	29
Le surmoi, ce grand interdicteur.....	31
La capacité à penser les limites.....	36
Chapitre 2 – Faut-il tout expliquer aux enfants ?....	43
L’exhibitionnisme ou la sexualité perversie.....	43
Premiers apprentissages, premières énigmes.....	46
Le mystère développe l’intelligence	51
L’émergence de la pensée : Freud et l’analyse du petit Hans.....	56
L’énigme des origines.....	68
L’imagination à l’œuvre : les théories sexuelles infantiles	73

ÉLOGE DE L'INTERDIT

Chapitre 3 – Pourquoi le non-respect de l'interdit engendre la violence.....	79
Violence et révélations précoces.....	80
La projection, défense contre la violence	85
Comment la violence abolit la pensée.....	94
Chapitre 4 – Le rôle de la sublimation.....	101
Le fabuleux destin de la pulsion.....	101
Proust ou les amours solitaires d'une orchidée	106
La vie sexuelle de Catherine M. ou l'anti-princesse de Clèves	110
Marylin et Gilda : cacher pour montrer.....	112
But !	118
Chapitre 5 – Le refus de l'interdit.....	121
L'affaiblissement du symbole paternel	121
Dadaïstes et surréalistes : des frères ennemis	127
Chapitre 6 – Les amants du réel.....	145
Fusion ou transgression.....	146
L' <i>action painting</i> : la créativité sans le sens.....	148
Les actionnistes viennois : le sens sans la créativité.....	151
Les masochistes de l'art réel.....	160
La réalité contre le traumatisme	163
Damien Hirst : la réalité pour conjurer l'angoisse	166
Chapitre 7 – Interdit pervers, inhibition et identification à l'agresseur	175
Interdits inhibiteurs	175
<i>Et vive l'aspidistra</i>	180
Conclusion	207
Bibliographie	209

Introduction

Les interdits ont de tout temps été des mal-aimés et cela non sans raison puisqu'ils s'interposent entre nos désirs pulsionnels et leur assouvissement.

Cependant si, tout comme les interdits, les pulsions sont indispensables à la vie elles sont aussi potentiellement dangereuses puisqu'elles n'ont qu'un seul but : celui de s'anéantir en atteignant leur cible, et cela parfois aux dépens du sujet lui-même, à celui des autres ou de l'environnement.

Il est donc indispensable que les pulsions soient encadrées par des limites qui tempèrent leur violence tout en leur permettant de se satisfaire. C'est là le rôle de l'interdit. Celui-ci instaure un temps d'arrêt sur le parcours des pulsions ; un temps qui permettra soit de calmer leur impétuosité, soit d'en changer le but, les rendant ainsi non seulement inoffensives mais même – et surtout – créatrices. Les règles qui structurent la société ont toujours été au centre d'une polémique opposant les partisans d'une société rigide, qui veulent tout interdire, à ceux d'une société laxiste, qui disent que tout est permis.

ÉLOGE DE L'INTERDIT

Le rejet de l'interdit s'est cependant renforcé encore au XIX^e siècle car il était alors devenu impossible à des communautés en pleine mutation d'accepter l'étouffante contrainte qui corsetait la société.

En effet les interdits, en principe destinés à organiser la société de telle façon que la vie en commun soit possible, s'étaient tellement multipliés, étaient devenus si nombreux, si sévères et parfois si absurdes qu'ils en étaient insupportables : la sexualité, les avancées politiques, la liberté artistique et littéraire, les journaux indépendants, tout était alors suspect et réprimé.

La plupart de nos interdits ont été inspirés par les religions, par des coutumes pluriséculaires ou par la morale ancestrale, et beaucoup d'entre nous les respectent ou les rejettent non pas à cause de leur plus ou moins grande utilité, non pas par leur plus ou moins grande adéquation à notre vie actuelle, mais essentiellement en fonction de leur origine ou de leur ancienneté.

Aussi n'est-ce pas sans raisons profondes (et en partie inconscientes) que certains groupes ont entrepris, vers la fin du XIX^e siècle et surtout durant le XX^e siècle, de démanteler ce qui avait été considéré comme inamovible durant si longtemps.

Notre société autrefois si secrète et si pudibonde est devenue celle de la transparence, au point d'en devenir exhibitionniste : on dévoile désormais ce qui avait jusque-là fait partie du domaine privé, et ce qui avait été soigneusement caché est devenu ce que l'on nous montre le plus volontiers.

Cependant aucune société ne pouvant vivre sans interdits, des règlements et des lois ont partout été mis en place.

Je me propose d'étudier et de jauger les interdits non par rapport à leur fonction sociale (c'est l'objet de la sociologie) mais uniquement pour ce qu'ils nous apportent, c'est-à-dire pour leur contribution au progrès et à l'épanouissement de notre psychisme – lorsqu'ils sont judicieusement employés – et pour les souffrances dont ils sont responsables – quand ils sont pervertis.

Il est en effet indispensable de s'interroger périodiquement sur la validité des interdits qui nous structurent, car lorsqu'ils sont devenus inopérants, nuisibles, injustes ou obsoletés, lorsqu'ils nous sont arbitrairement imposés sans qu'il soit tenu compte ni de leur pertinence ni de nos désirs, la seule solution raisonnable est évidemment d'en changer.

J'étudierai donc les interdits en utilisant des critères aussi actuels que possible et non en considérant leur origine ou leur ancienneté. Le rôle de l'interdit ne se limite donc pas à organiser la société ni à dissocier le permis de l'illicite, puisque c'est lui aussi qui s'oppose (momentanément) à nos pulsions et nous apporte deux progrès essentiels : c'est en effet grâce à lui que nous avons développé – et que nous continuons à développer – les deux avancées majeures qui caractérisent l'être humain, c'est-à-dire son aptitude à penser et sa capacité à créer.

Parce qu'il a permis l'émergence de la pensée et de la créativité, l'interdit est à l'origine de l'humanisation.

ÉLOGE DE L'INTERDIT

À travers de nombreux exemples tirés de la vie quotidienne, je me propose de montrer que c'est en barrant la route à des pulsions potentiellement destructrices que l'interdit oblige la pensée à se manifester mais aussi qu'il est, grâce à la sublimation, à l'origine de toutes nos créations artistiques et scientifiques.

Pour expliciter l'émergence de la pensée, je m'appuierai sur diverses considérations théoriques et surtout sur un exemple clinique : la psychanalyse du « Petit Hans », publiée par Freud en 1909¹, tandis que pour indiquer comment l'interdit, en ayant recours à la sublimation, est à l'origine de la créativité, j'utiliserai essentiellement des exemples tirés de l'art, du sport, des sciences et des techniques ainsi que des avancées sociales et politiques.

C'est en effet par le fantasme et la sublimation qu'une pulsion aveugle et destructrice est capable de changer de but sans renoncer à se satisfaire, devenant ainsi le moteur de la créativité.

Il m'a aussi semblé intéressant d'évoquer l'origine de l'interdit et de comparer ceux qui nous sont imposés par la nature à ceux qui nous sont proposés par la société.

Ils sont en effet très dissemblables, en ceci qu'on ne peut échapper aux premiers, qui sont innés, ce qui ferme la possibilité d'un changement individuel, puisqu'il faut pour cela une mutation transmise à tous les descendants : les

1. S. Freud, *Cinq Psychanalyses*, PUF, 1972.

rituels de séduction, par exemple, sont semblables pour chacun des couples de telle espèce animale et ne doivent pratiquement rien à la créativité des partenaires.

Il y a également une part d'interdits innés chez les humains, mais elle est bien moins importante que chez les autres animaux, car ce sont principalement des interdits sociaux qui nous gouvernent.

Contrairement aux interdits innés qui sont imposés par l'instinct et auxquels on ne peut pas désobéir, les interdits sociaux doivent être acceptés pour être respectés.

Par exemple, le but premier de tout être vivant est de perpétuer son espèce, à une notable exception près : la nôtre¹. Il y a en effet un nombre non négligeable d'être humains qui ne se sentent pas obligés de respecter cet impératif universel et dont le choix est de réprimer leur désir d'engendrer pour se consacrer à d'autres tâches ; ce sont souvent des hommes et des femmes qui se déterminent au nom de leur religion (christianisme, bouddhisme, etc.) ou en se consacrant à d'autres activités qu'ils pensent être incompatibles avec la vie de famille.

On peut citer aussi un de nos interdits majeurs « Tu ne tueras point ton semblable » qui n'est cependant suivi qu'après réflexion et avec bien des aménagements instaurés

1. Certains animaux, comme les ouvrières des insectes sociaux ou certains mammifères chez lesquels seul le couple dominant a le droit de procréer, renoncent à engendrer. Mais on ne peut pas dire qu'ils l'ont librement choisi.

ÉLOGE DE L'INTERDIT

par la société elle-même, comme les cas de guerre, de légitime défense ou la peine de mort là ou elle n'a pas encore été abolie.

Les individus, comme les sociétés, peuvent aussi refuser de se soumettre à cet interdit et assassiner qui bon leur semble : à leurs risques et périls certes, *mais par leur propre choix*.

Il n'y a pas d'interdit social auquel il soit impossible d'échapper, et on ne s'y soumet que lorsqu'on est en accord avec lui.

Pour qu'une société humaine puisse développer sa pensée et sa créativité ce n'est pas la présence de tel ou tel interdit qui est nécessaire, ce qui est indispensable c'est qu'il y ait des interdits ; ils peuvent être rares ou nombreux, leur contenu peut et même doit changer, et il n'est d'ailleurs jamais le même, ni d'une société à une autre, ni d'un pays à son voisin, ni d'un siècle au suivant, puisque les interdits obsolètes sont destinés à disparaître pour être remplacés par d'autres, plus adaptés aux besoins ou aux désirs du moment.

Cela ne se fait cependant ni sans difficultés ni sans heurts. En effet les sociétés évoluent lentement, plus lentement en tout cas que les jeunes générations et, lorsque les anciens interdits refusent de mourir au moment voulu, il ne reste plus que la violence pour se débarrasser des vieux carcans.

Les révolutions, parfois sanglantes, qui accompagnent souvent de telles mutations, n'empêchent cependant pas ces

moments d'être extrêmement favorables à l'élaboration de pensées nouvelles et au jaillissement d'une créativité explosive.

Après quoi tout rentre dans l'ordre, et le jeune interdit vieillit tout en favorisant une nouvelle avancée psychique ; après quoi la routine s'installe à nouveau, et dès lors tout est prêt pour une nouvelle mutation.

Le refus des interdits a cependant plusieurs sources et l'une d'entre elles, particulière à notre époque, me semble être la conséquence de notre rejet actuel de l'autorité paternelle et de tous ses symboles : roi, tsar, professeur, patron, prêtre, etc. ; c'est en effet le père qui, en tant que représentant de la loi, est chargé de faire respecter les interdits et en particulier celui de l'inceste, modèle de tous les autres. Le père, la loi, l'interdit, sont intimement liés, et porter atteinte à l'un d'entre eux revient à remettre en cause les autres, plus ou moins gravement et durant un laps de temps plus ou moins long.

Cette défaveur de l'autorité paternelle, commencée pour nous il y a un millier d'années, a cependant subi une accélération importante après la fin de la première guerre mondiale, et cela non sans raison. En effet, aux causes plus structurelles de cette désaffection, est venue s'ajouter la constatation de l'incapacité des pères à protéger les fils : deux effroyables conflits, qui ont eu lieu avec leur complicité ou au minimum grâce à leur passivité, ont achevé de les discréditer aux yeux de leurs enfants.

ÉLOGE DE L'INTERDIT

Ce rejet, compréhensible, et même nécessaire, des principaux symboles d'une autorité jusque-là excessive nous a cependant conduits tantôt à refuser l'interdit plutôt qu'à le faire évoluer et tantôt à en diminuer l'impact en le clivant pour n'utiliser qu'un seul de ses apports. La plupart des artistes actuels, par exemple, privilégient soit la pensée soit la créativité, les uns ne s'intéressant qu'au sens et les autres uniquement au jaillissement incontrôlé de la créativité.

Cela conduit cependant souvent à un appauvrissement de la vie psychique, car c'est la complémentarité du sens et de la créativité qui donne naissance à la *pensée créatrice*.

Mais l'interdit, à côté des apports fondamentaux qu'il nous procure, possède aussi un côté sombre, pervers et destructeur. En effet, lorsqu'ils sont injustes, périmés ou utilisés à mauvais escient, les interdits peuvent détruire la pensée et la créativité des êtres, leur infligeant d'intenses souffrances et leur refusant la possibilité de se réaliser pleinement ; ils ne peuvent alors trouver de réussite ou de satisfactions ni dans leur vie affective ni dans leur vie professionnelle et, parfois, dans aucune des deux.

En un mot, on leur interdit de trouver un peu de bonheur.

C'est par l'étude d'un roman de George Orwell, qui montre comment une telle perversion des interdits peut devenir un facteur d'échec et de régression, que je me propose de montrer comment des parents en imposant – parfois en croyant bien faire – des interdits nocifs à leurs enfants, créent en eux des inhibitions qui font leur malheur.

INTRODUCTION

En effet, si l'interdit normal favorise la pensée et la créativité individuelles et collectives, à l'inverse ses perversions entravent le libre jeu de notre esprit.

Chapitre 1

Origine de l'interdit : des animaux et des hommes

Interdits innés et interdits sociaux

Tout ce qui vit, plantes, animaux et humains est soumis aux interdits de la Nature. Ces derniers sont d'autant mieux acceptés qu'ils sont généralement favorables au développement de chaque espèce et essentiels à sa conservation. C'est d'ailleurs pourquoi lorsque les interdits cessent de présenter un caractère indispensable, l'espèce concernée doit muter sous peine de disparaître.

Ces règles sont innées et, inscrites au plus profond des êtres, ce sont elles qui régulent et organisent la vie, la reproduction et la mort du sujet ; elles sont irrécusables et n'ont pas besoin de l'accord de chaque individu pour être respectées ; elles n'ont cependant pas toutes le même degré de coercition et elles s'imposent de façon plus ou moins absolue suivant les espèces et leur place sur l'échelle de l'évolution (considérée par rapport aux aptitudes à penser et à apprendre).

ÉLOGE DE L'INTERDIT

Les animaux les moins concernés par la pensée consciente, comme les coraux, la plupart des insectes et des poissons, sont entièrement gouvernés par l'inné. En effet, les jeunes naissent après la mort ou le départ de leur génitrice, et celle-ci n'a donc aucun moyen de leur transmettre une connaissance qui serait acquise : leur soumission à l'instinct est totale et aveugle. L'évolution a en revanche permis à d'autres animaux d'intégrer une part de plus en plus importante de comportements acquis et de les transmettre à leurs descendants ; les jeunes internalisent alors ces nouvelles règles de conduite par identification à leur mère ou à leurs deux parents et, pour certains, en accord avec les comportements de leur groupe. Le besoin de boire, par exemple, est inné et impératif chez presque tous les animaux¹ mais c'est aussi un moment de grand danger. Entre d'une part, l'instinct qui les pousse à se désaltérer et de l'autre, la crainte pour leur existence, s'est glissé un comportement acquis, les plus jeunes et les plus vulnérables apprenant de leurs parents ou de leurs congénères qu'ils doivent se tenir constamment sur leurs gardes pour être prêts à fuir au moindre signe alarmant.

Les documentaires nous ont souvent montré des troupeaux d'antilopes fuyant leur point d'eau dès qu'elles perçoivent la présence d'un prédateur. Nos cousins les primates transmettent à leurs petits non seulement des comportements salvateurs mais aussi un véritable apprentissage qui

1. Certains se contentent de la rosée, d'autres du liquide contenu dans leurs aliments.

permet, au-delà de la préservation de l'espèce, d'améliorer la vie. Ainsi en est-il de la fabrication et de l'utilisation des outils.

La vie de tous ces animaux est cependant bien plus régie par l'instinct – d'ailleurs dans des quantités variables – que ne l'est celle de l'homme. Pour nous, en effet, ce sont plutôt les interdits sociaux qui ont une place prépondérante, et cela à tel point qu'ils en arrivent parfois à perdurer même lorsqu'ils n'apportent plus grand-chose, ni à la société ni aux individus qui la composent, ou même lorsque, devenus obsolètes, ils entravent leur évolution. Ceux-là doivent être modifiés pour s'adapter à la nouvelle donne. D'autres interdits doivent au contraire continuer à être respectés par nous : ce sont ceux qui nous sont encore utiles et que nous avons librement acceptés. C'est précisément parce des interdits et des règles devenus absurdes forment un conglomérat inaltérable qu'à certains moments de l'histoire on les rejette en bloc. Il en va de même pendant l'adolescence quand les jeunes contestent radicalement les conseils des parents sans se soucier de leur utilité. Ce n'est que plus tard, devenus adultes à leur tour, qu'ils seront capables d'en garder certains, d'en rejeter ou d'en modifier d'autres.

Il existe donc un animal très singulier, l'homme, qui possède une part bien plus grande de comportements acquis que de comportements instinctifs. La diminution de la place de l'instinct en nous n'est évidemment pas sans conséquences, pour partie défavorables et pour partie favorables. C'est donc à nous qu'il revient d'évaluer et de